

Nouvel EMS de la fondation Donatella Mauri (Romanel)

Après l'étude de plusieurs formules de transformation de l'établissement médico-social de La Naz sis au Mont-sur-Lausanne et abritant actuellement la Fondation Donatella Mauri, aucune réponse satisfaisante n'a pu être apportée aux problèmes posés par sa réactualisation.

La décision de créer un nouvel établissement en remplacement de celui exploité au Mont-sur-Lausanne étant prise, un concours a été lancé pour la création du nouvel EMS de la Fondation Donatella Mauri au lieu-dit Dessous-la-Vaux sur la commune de Romanel-sur-Lausanne et l'abandon de l'EMS de La Naz. Ce transfert, ainsi que l'augmentation de la capacité du nombre de lits (La Naz = 24 lits et 10 places UAT, Romanel-sur-Lausanne = 56 lits et 14 places UAT) s'inscrit dans la planification des besoins en lits d'hébergement médico-sociaux développée par le réseau de soins ARCOS et le Département de la santé publique. Ce nouvel établissement médico-social sera une institution pour la psycho-gériatrie.

Dans le périmètre imparti et dans le cadre des données urbanistiques du lieu, le concours d'architecture fixait plusieurs objectifs, en particulier:

- l'aménagement et la création de locaux d'hébergement (chambres à un lit) et d'espaces semi-privatifs, d'espaces collectifs, de locaux professionnels propres au nouvel EMS, ainsi que l'aménagement d'un jardin protégé sur le secteur à bâtir pour un EMS;
- l'aménagement d'un secteur d'accueil public pour utilisateurs mixtes (usage de l'EMS et usage communal) - outre le parking, il s'agissait pour les concurrents d'enrichir la notion même d'accueil public par des propositions personnelles;
- l'aménagement d'un espace piétonnier et paysager pour l'accès aux différents secteurs de développement de la zone d'utilité publique de « Dessous-la-Vaux », situé entre le secteur dévolu à l'EMS et le secteur d'accueil;
- une réflexion générale portant sur le contexte social dans ce type d'institution, en référence notamment au « style de La Naz » qui se réclame de valeurs d'échange, de valorisation humaine, de dynamique socio-culturelle, d'intégration à une vie sociale et d'accompagnement personnalisé.

Le jury professionnel était composé de Mme et MM. Christine Thibaud-Zingg, Frédéric Baldy-Moulinier, Jean-Lou Rivier, Pascal Tanari, Jean-Daniel Urech et Luis Marcos.

Palmarès

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix	Fr. 30 000.-
<i>Frei & Rezakhanlou architectes EPFL SIA, Lausanne et Genève</i>	
2 ^e rang, 2 ^e prix	Fr. 25 000.-
<i>Atelier JV, Javet & Valazza arch. EPFL, Lausanne</i>	
3 ^e rang, 3 ^e prix	Fr. 15 000.-
<i>BMV Architectes EPFL Associés, Genève</i>	
4 ^e rang, 4 ^e prix	Fr. 12 000.-
<i>GMNS Architectes, Genève</i>	
5 ^e rang, 5 ^e prix	Fr. 10 000.-
<i>Frund Gallina Rey Architectes SA, Neuchâtel</i>	
6 ^e rang, 7 ^e prix	Fr. 8 000.-
<i>Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl, Neuchâtel</i>	